

Enigmes. — *Raison d'être du Monde ? Pourquoi les êtres, pourquoi les phénomènes ? La vaste nature marche impassiblement comme un mécanisme colossal, les choses se renouvellent sans cesse, l'homme lui-même n'est qu'un atome qui paraît et disparaît aussi vite. Quelle est la signification de tout cela ? Et si la réponse est Dieu, la question se précise: Pourquoi Dieu existe-t-il plutôt que de ne pas exister ? Pourquoi quelque chose existe-t-il au lieu de l'absolu néant ? Grandiose mystère!*

Exaltation. — *Courage donc Humanité ! Courage, ô Homme: simple roseau, mais roseau pensant. De ce que seule parmi toutes les races connues, ta race a acquis la compréhension, ce fut sans trêve, et par chacun, et par tous collaborant ensemble, l'œuvre de découvrir la réalité et sa signification profonde. Tes découvertes successives n'ont fait qu'exalter en toi l'esprit de recherche, de lutte et de vie. Rien d'advenu n'a su t'abattre : ni que tu aies vu renverser un jour les illusions dorées sur ta destinée, ni que tu aies appris que ta royauté terrestre était réduite à celle d'une humble parcelle d'existence disputant l'être à l'infinité des autres parcelles. Courage ! Et pour l'honneur de ton esprit, et pour la grandeur de l'épopée humaine, et, aussi, s'il te fallait croire en une harmonie quand même, pour être dit : « Ad majorem Dei gloriam ».*

Appendices

- I. La Prévision sociologique mondiale.
- II. Plan mondial.
- III. Constitution mondiale.
- IV. Mundaneum et Cité mondiale.
- V. La Belgique et l'Organisation mondiale.

Le Plan mondial

BILAN, BUT ET PLAN.

L'IDEAL ET LES DESTINEES HUMAINES.

LE MONDE DE DEMAIN.

Observations préliminaires.

1. Un Plan mondial est à établir et à tenir à jour.
2. En principe, le plan doit s'étendre à l'ensemble des éléments et facteurs analysés dans l'étude du Monde, soit pour les modifier, soit pour les utiliser. Il est en fonction de la formule générale, cette formule où l'indice p correspond au point de vue plan (réforme, transformation, action systématique sur les facteurs).

$$M_p = (c. e. t. m. c. e. x) P$$

3. L'idée de plan n'est pas entièrement nouvelle, pas plus que l'idée d'organisation ne l'était au jour récent où on l'affirma. Il y a eu plan dès qu'il y eut programme et projet. Mais le fait d'affirmer son importance, d'en faire une pièce maîtresse de l'ensemble à organiser, cela est neuf et doit maintenant s'affirmer dans la réalité sociale.

La guerre fut la destructrice arbitraire de toute chose. Après elle il fallut reconstruire (les plus avancés dirent construire). Ce fut l'époque de l'organisation; celle-ci se poursuivit, soignée dans chaque aire qu'elle choisit pour son action, mais dans le désordre et la lutte des diverses organisations entre elles. Peu à peu la pensée s'éleva jusqu'à la nécessité d'un ordre mondial universel et d'un plan pour l'établir.

4. Longtemps réfractaire ou indifférente au plan, l'opinion s'y intéresse maintenant de plus en plus. De multiples plans particuliers voient partout le jour.

Les résultats obtenus dans les pays et dans les domaines où le plan a été instauré, en indiquent les possibilités et les avantages. Ils indiquent aussi la nécessité d'action synchronisée et corrélative s'étendant à tous les éléments de la vie à concevoir comme un ensemble organique des sociétés.

5. Le plan, création humaine émanant de l'intelligence et, partant, de la considération des choses vue de leur sommet, s'oppose à la vie sociale spontanée et contradictoire résultant de poussées d'en bas. Il s'oppose surtout à la fantaisie laborieuse et dommageable due en grande partie à l'ignorance, l'incompétence, l'insouciance, le laisser aller, la paresse.

Le plan d'une civilisation dirigée est justifié par la complexité croissante de la société et la division à l'extrême du travail; l'accélération des mouvements, l'instabilité qui s'en suit, avec toutes ses répercussions, l'opposition des structures anciennes aux adaptations rapides de faits nouveaux, la part grandissante de l'intelligence et de la rationalisation dans toutes les activités.

Le plan donne un but et une signification à la vie collective, un moyen d'accroissement, une *ratio vitae* à la vie individuelle; aux vues successives et contradictoires, il substitue des vues d'ensemble.

6. La science donne les connaissances sur ce qui est; la critique met en lumière les lacunes et les défauts; la technique offre les moyens possibles, le plan indique ce qui est désirable et considéré comme l'idéal vers lequel il faut tendre ou comme programme pour l'action immédiate.

A un certain point de vue, le plan peut être tenu comme l'expression d'un ensemble de standards ou étalons offrant, pour la conduite sociale, des objectifs, des directives, des principes d'action, des moyens de mesures, des critères pour le jugement des valeurs. A défaut de buts précis doivent être indiqués des principes et des directives.

7. Le plan est la création d'un ordre. Il se développe en trois phases : conception idéologique; expression de

volonté commune; réalisation dans les faits. Il peut donc être distingué en plan de principe, plan d'exécution, plan de réalisation.

8. Le plan mondial a une valeur théorique en soi. Déjà sa formation et sa proclamation peuvent agir utilement sur les esprits et par eux sur les choses. De toute manière, la réalisation mondiale est en soi plus importante que le plan lui-même, que cette réalisation puisse s'obtenir de soi ou avec l'aide du plan.

9. Le plan est dit mondial et non international, parce qu'il part de l'idéal et des besoins se rapportant au tout (Humanité, Terre) considéré dans son unité, au lieu de partir de la simple coordination internationale des forces existantes.

10. Le plan mondial implique : a) qu'il y ait au sommet coordination entre les plus grands organismes et complexes d'intérêts ou d'activités (or ceux-ci sont déterminés par leurs facteurs propres indépendants); b) qu'il y ait, à la base, une transformation (locale ou nationale), une véritable transformation dans le sens d'une reconnaissance du fait mondial et d'une orientation vers la collaboration mondiale.

11. En principe, quant à son objet, le plan est général et porte sur tous les domaines, ou il est spécial et ne porte que sur un domaine particulier. Quant à sa sphère d'extension, le plan est individuel, local, régional, national, international, continental et mondial. Du plan mondial dérivent les principes fondamentaux du plan national, régional et local.

12. Le plan est fonction des buts d'une part, des moyens existants d'autre part. Il tend à une organisation rationnelle et efficiente. Comme tel, il envisage les divers domaines, les instituts, les personnes, les organismes et les liaisons entre tous les éléments.

13. L'élaboration du plan mondial est à confier à une institution centrale divisée en sections correspondantes à ses diverses parties. Le plan mondial sera largement concentration, coordination et codification des résolutions des associations internationales les plus avancées.

14. Dans son exécution, le plan donnera lieu à un bilan mondial permanent. Ce bilan doit permettre par le jeu des statistiques intégrales et des coefficients, de se rendre compte à tout moment et des caractéristiques sociales et du degré d'approche ou d'éloignement des objectifs sociaux proposés par le plan.

15. Le plan sera sujet à constante revision. Il doit pouvoir être assez souple pour subir les modifications constantes requises pour s'adapter à la position changeante des problèmes concrets.

16. Le plan qui suit est un schéma; il est limité aux points généraux; l'élaboration détaillée doit être continue. Pour certains développements, il est renvoyé du plan ci-après aux développements donnés au cours de l'ouvrage.

C'est un plan non pas de ce qui est et qu'il faudrait combiner comme ordre international, mais un plan de ce qui est préfiguré; utopique en conséquence (u-topos, ce qui n'existe nulle part), plan ayant déjà la vie de ce qui, — logiquement vrai, esthétiquement beau, moralement bon —, s'impose aux esprits; à l'encontre des desiderata d'autres plans, minuscules, égoïstes ou néfastes, la vie dans le monde interactionnel actuel ne valant guère, pour les humains, d'être vécue.

Le Plan.

0. En général.

But : pour une civilisation universelle; contre les désordres, les gaspillages, les luttes et l'inefficience. — Principe : le bonheur de l'homme posé en fin en le conditionnant à la fois par la solidarité entre tous les moments de la vie individuelle, le respect de la coexistence des semblables dans la société, la continuité de l'Humanité dans la suite des générations. — Moyen : en toutes choses et toujours rechercher le développement individuel et collectif dans le sens de la grandeur et de l'exaltation humaine; se proposer l'unité de vue, l'harmonie et la coopération; en conséquence combattre les

isolements et les séparations, combattre aussi les antinomies dans la connaissance, les antipathies dans les sentiments et les oppositions dans l'action.

1. Plan territorial.

Pour les grandes tâches humaines, toute la terre considérée comme une seule unité, fractionnée en sous-unités qui soient les nations ou les divisions propres aux grandes fonctions universelles. Inventaire et mise en valeur coordonnée des richesses naturelles du globe et de ses conditions physiques. Aménagement rationnel de l'ensemble des territoires (urbanisation étendue aux limites du monde). Les pouvoirs nationaux tenus pour simples dépositaires des territoires, la terre entière étant le domaine collectif de l'Humanité.

2. Plan démographique.

La population, les hommes tenus pour facteurs essentiels et leur double destinée, individuelle et de masse, assignée comme fin dernière à toute organisation. L'accroissement de la population mis en corrélation avec l'organisation des territoires et de la société. Le développement de l'homme recherché dans son intégralité.

3. Plan hygiénique.

But: pour la santé et l'épanouissement des forces du corps; contre la maladie, la dégénérescence, la sénilité et la mort précoces. — Principe : respect inconditionnel de la vie humaine. — Moyens : établissement des hôpitaux, cliniques et services de santé; transformation ou destruction des centres d'infection, aménagement rationnel des villes, des lieux de travail, de séjour et d'habitation.

4. Plan économique.

But : pour la prospérité; contre l'instabilité génératrice de crise et de misère. Satisfaction donnée aux besoins matériels élémentaires sur la base du minimum de vie (nourriture, vêtement, logement, chaleur, lumière). — Principe : conquête croissante des forces de la nature et leur soumission au contrôle de l'homme. Rationalisation et efficience généralisées. Economie ayant à sa base l'usage par l'homme et non le profit. — Moyen : élargis-

sement, au degré mondial, du principe de la division universelle du travail et de l'économie. Les organisations nationales en toute matière étant prolongées au dehors des frontières et rattachées à l'organisation mondiale. Un plan mondial particulier organisant leurs éléments fondamentaux pour chaque branche de la production, de la distribution et de la consommation.

5. *Plan social.*

But : pour la justice, contre l'injustice. Mise de chacun à même par son travail de diriger, d'avoir une part des biens naturels et de la production mondiale. — Principe: distribution proportionnée aux besoins réels. — Moyen: protection du travail, institutions sociales d'assurance et de compensation.

6. *Plan des loisirs et amusements.*

But : pour une utilisation rationnelle et élevée des loisirs; contre l'abrutissement des masses par de bas plaisirs et amusements. — Principe : unité et harmonie de la vie. Les amusements, à l'instar des jeux pour les petits, tenus comme moyens d'intéresser aux activités à résultats plus importants. — Moyens : minimum de distractions variées et choisies; contact avec la nature; vacances et voyages internationaux.

7. *Plan politique.*

But : pour la liberté et la paix; contre l'oppression et la guerre. Assurer à chacun l'intégrité et la sécurité de sa personne, de son honneur, de ses biens et de ceux de sa famille. Assurer corrélativement des droits à la collectivité, représentant l'ensemble des hommes et des femmes. — Principe: le droit des uns finit où commence le droit des autres. — Moyen: fédération mondiale fondée sur une constitution mondiale à établir par une constituante mondiale; transformation en ce sens de la Société des Nations.

Codification du droit international sur les bases : la guerre crime contre l'Humanité; les conventions librement acceptées, scrupuleusement respectées, adaptées par procédure de revision; au-dessus des conventions, la loi mondiale proclamée à la majorité des trois quarts.

Etablissement d'un Centre-Cité mondial, organisation d'un système coopératif de force armée. Formation d'une opinion publique s'intéressant aux choses internationales et capable d'exercer sur elle un jugement critique et constructif. Financement des activités de l'économie et de la culture mondiale, une proportion des dépenses publiques y étant obligatoirement affectée.

8. *Plan culturel.*

But : pour la vérité, le progrès de l'intelligence, la culture et l'unité de conception du monde; contre l'erreur, l'ignorance, la barbarie et le spécialisme isolé. — Principe : élévation constante des esprits, des cœurs et des volontés; primat des biens culturels dans la société. — Moyens : assurer au maximum son développement intellectuel et moral à tout individu; liberté de penser, de s'exprimer, de se réunir. Placer les domaines de la culture eux-mêmes en état de pouvoir se perfectionner et progresser. Science et synthèse croissante : plan intellectuel s'étendant à la recherche scientifique et à l'invention; à l'enseignement et à l'éducation; à l'information et à la documentation; à la Presse et les publications, aux arts et aux lettres; action morale. Etablissement d'un secteur de la vie intellectuelle et morale publique et d'un secteur de la vie intellectuelle et morale privée. Distinction dans l'organisation internationale des fonctions intellectuelles des organismes (associations internationales et congrès), des intellectuels eux-mêmes (droits et protection).

Effort mondial pour organiser la science (concentrer, coordonner, systématiser), pour simplifier les données du savoir, pour perfectionner l'instrument des recherches et faciliter la transmission des connaissances. Plan concerté en commun pour les recherches et les inventions à faire. La science assurée de la liberté quant aux systèmes, aux influences politiques et aux intérêts financiers. La coopération constante à la solution des problèmes techniques (indication de nouveaux besoins, de nouvelles manières d'y satisfaire). Système d'éducation mondiale déterminant le nombre minimum d'écoles relative-

ment à la population, les matières minimum et notamment les données d'histoire et de sociologie à enseigner. Système d'unification minimum: poids et mesures, standardisation, calendrier, alphabets, langues. Réseau universel d'information et de documentation.

9. *Plan religieux.*

But : pour la spiritualisation et l'élévation; contre la superstition, les formes religieuses inférieures et la matérialisation de l'être humain. — Principe : liberté et tolérance universelle en matière de religion. — Moyens: rechercher ce qui unit et non ce qui divise; préserver l'être inférieur contre la dissipation; réaliser la communion des esprits dans les principes les plus élevés; développer le sentiment cosmique de l'existence.

III.

Constitution mondiale

Toutes les sociétés organisées sont fondées sur une constitution. La S. D. N. doit avoir la sienne. Elle est fondée aujourd'hui seulement sur un Pacte qui se borne à créer des organes mais ne définit ni droits ni obligations des membres, ni attributions, tâches et plans. Une Constitution Mondiale peut seule aider à sortir le monde de l'état de trouble et de confusion où il se débat.

L'Eglise se présente aux fidèles et aux gentils nantie de la thèse d'une main, l'hypothèse de l'autre. Ainsi tous savent ce qu'elle veut et à quoi elle travaille. Ses compromis s'éclairent à leur lumière. Ainsi la S. D. N. doit avoir sa thèse, quitte à transiger selon les hypothèses. Le présent projet est formulé en termes de thèse pour servir à préciser les hypothèses. Il est la mise au point 1934 du projet publié par l'auteur en 1917. (*Constitution mondiale de la Société des Nations.*)

A. — FEDERATION MONDIALE.

I. — *Société des Nations.*

La Société des Nations sera régie désormais par les dispositions de la présente Constitution. Elle est déclarée organisation supérieure à toutes les organisations politiques, économiques, juridiques et sociales existantes. Elle a pour objet de régler dans un esprit d'ordre universel les intérêts généraux communs à toute l'Humanité.

Elle constitue la Fédération mondiale, organe suprême de l'ordre nouveau.

B. — ELEMENTS DE LA VIE MONDIALE.

II. — *Etats.*

Les formations politiques érigées actuellement en Etats sont maintenues, mais dans toutes les matières tou-